

Journées d'actions à répétition. Jusqu'à quand ?

Malgré les 3 millions de manifestants du 28/03/2006, le gouvernement est toujours décidé- comme depuis le début- à imposer par la force le CPE.

Et, alors que la jeunesse, malgré la répression, est plus que jamais mobilisée, les directions syndicales confédérales (cgt,fo,cfdt,cgc,cftc) et les partis de gauche en appellent à... Chirac.

Désormais les directions syndicales confédérales -tout comme et les partis politiques dits de gauche “ demandent solennellement à Jacques Chirac le retrait du CPE pour engager des négociations avec les syndicats puis revenir devant le Parlement. Sachant les conditions exceptionnelles de son élection en 2002, il porterait une grave responsabilité en promulguant la loi. Ce serait un coup de force inacceptable.(Paris, le 31 mars 2006 ) ”

Alors pourquoi négocier? Et négocier quoi? Une remise en cause du code du travail avec la création d'un contrat unique pour tous ? Comme si la précarité et l'exploitation étaient une fatalité. Nous, nous disons le CDI existe, il faut se battre pour le conserver!

Les directions syndicales confédérales refusent d'organiser la grève générale et multiplient les journées d'actions à répétition. Jusqu'à quand ? Pourquoi refuser l'affrontement avec le gouvernement ? Pourquoi refuser d'organiser la grève générale alors que les conditions sont plus que jamais réunies ? C'est là une politique criminelle qui permis au gouvernement de gagner du temps et d'imposer sa loi scélérate en se drapant du vieux verni “ démocratique ” du conseil constitutionnel.

Nous ne pouvons compter que sur nos propre forces, le rapport de force nous est favorable, c'est pourquoi plus que jamais :

unité des jeunes et des travailleurs pour la grève générale jusqu'à l'abrogation du CPE, du CNE et de la loi sur l'égalité des chances !